



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Hier

Camille passait beaucoup de temps dans les transports pour se rendre au bureau.

Aujourd'hui

le télétravail lui offre un meilleur équilibre entre sa vie professionnelle et personnelle.

Demain

elle pourra faire évoluer sa carrière avec son droit à la formation.

Salariés d'une entreprise de moins de 11 personnes ou employés à domicile

comme Camille

VOTEZ

pour le syndicat
qui fera valoir vos droits

DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2024
par courrier ou en ligne sur election-tpe.travail.gouv.fr

